

Strasbourg, 23 avril 2010

DH-MIN(2010)OB001rev

COMITÉ D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES MINORITES NATIONALES (DH-MIN)

ORDRE DES TRAVAUX ANNOTÉ

11^{ème} réunion 5-6 mai 2010

Strasbourg Conseil de l'Europe Salle G03, Bâtiment Agora

MERCREDI 5 MAI 2010

10:00 - 12:30

Point 1: Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.

<u>Point 2</u>: Examen de l'étude concernant les réponses au questionnaire sur la répartition du soutien financier public aux projets concernant les personnes appartenant aux minorités nationales et leurs associations (organisations).

Lors de sa dernière réunion en novembre 2009, le Comité a chargé le Secrétariat de faire réaliser une expertise thématique analytique des réponses au questionnaire sur la répartition du soutien financier public aux projets concernant les personnes appartenant aux minorités nationales et leurs associations (organisations) dans le but d'identifier *inter alia* les bonnes pratiques au regard du système d'allocation de fonds, des critères appliqués et des acteurs impliqués.

Mme Anna-Maria Biro, Consultante du Programme des communautés multiethniques de l'institut "Open Society" et Mme Katalin Pallai, experte indépendante présenteront l'analyse des réponses au questionnaire susmentionné.

À la suite de cet exposé, le Comité procédera à un échange de vues sur les activités qu'il pourrait mener dans ce domaine.

Présentation par le Président du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales de la proposition de discussion sur le thème « L'impact de la situation économique actuelle sur les minorités nationales, individuellement et collectivement ».

Lors de sa $10^{\text{ème}}$ réunion en novembre 2010, M. Alan Phillips, Président du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, a soumis une proposition écrite pour discussion sur le thème « L'impact de la situation économique actuelle sur les minorités nationales, individuellement et collectivement ».

M. Phillips présentera l'impact de la situation économique actuelle sur les minorités nationales, individuellement et collectivement.

À la suite de cet exposé, le Comité procédera à un échange de vues sur les activités qu'il pourrait mener dans ce domaine.

<u>14:30 – 17:30</u>

<u>Item 4</u>: Présentation par un expert de la promotion de l'usage des langues par les personnes appartenant aux minorités nationales en Pologne.

Lors de ses cinq dernières réunions, le Comité a été informé des bonnes pratiques en matière de promotion de l'usage des langues maternelles dans les communautés minoritaires de République slovaque, Roumanie, Serbie, Suisse, Italie, Hongrie, Moldova, Norvège, Croatie et sur la « position de la France sur l'usage des langues d'origine et des langues maternelles dans le domaine de l'éducation ».

Le Comité a décidé de poursuivre l'examen de cette question et d'inviter d'autres pays à présenter, lors des prochaines réunions, leurs bonnes pratiques en la matière.

M. Dobiesław Rzemieniewski, Chef de la Division des Minorités nationales et ethniques dans le Département des dénominations et des minorités nationales et ethniques au sein du Ministère de l'Intérieur et de l'Administration présentera la « Promotion et usage des langues allemande et lituanienne en Pologne comme langues des minorités nationales ».

À la suite de cet exposé, le Comité procédera à un échange de vues sur les activités qu'il pourrait mener dans ce domaine et décidera des activités futures qu'il pourrait mener dans ce domaine.

<u>Point 5</u>: Présentation par la délégation de la Norvège d'une proposition de discussion sur le thème: « Mécanismes de sélection d'experts indépendants – Échange d'exemples de bonnes pratiques au vu de la sélection d'experts membres d'organes de suivi, en particulier du Comité consultatif de la Convention-cadre (ACFC) et du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ».

À la suite de cet exposé, le Comité procédera à un échange de vues sur les activités qu'il pourrait mener dans ce domaine.

<u>Point 6</u>: Tour de table sur des évolutions récentes concernant la question des minorités nationales.

JEUDI 6 MAI 2010

9:30 - 12:30

<u>Point 7:</u> Échange de vues sur l'usage des symboles des minorités nationales dans les sphères publiques et privées sur la base du document révisé, élaboré par le représentant du Haut Commissaire pour les minorités nationales de l'OSCE.

Lors de sa 10ème réunion en novembre 2009, le Comité a commencé l'examen de l'usage des symboles des minorités nationales dans les sphères publiques et privées. M. Krzysztof Drzewicki, Conseiller juridique auprès du Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales a présenté le document de l'OSCE sur ce thème. Après la réunion, quelques délégations ont soumis des informations mises à jour sur l'usage des symboles des minorités nationales qui ont été inclues dans le document révisé.

M. Krzysztof Drzewicki présentera l'état de la législation nationale et les pratiques dans ce domaine.

A la suite de ces exposés, le Comité procédera à un échange de vues sur les activités qu'il pourrait mener dans ce domaine.

<u>Point 8</u>: Échange de vues sur les méthodes de travail du DH-MIN à la lumière du rapport de la 69^{ème} réunion du CDDH (réf. Doc : CDDH(2009)019).

Lors de sa 69^{ème} réunion le Comité directeur pour les droits de l'Homme, a tenu un échange de vues avec Mme Milena Klajner, Présidente du DH-MIN qui a rendu compte du travail du Comité et examiné les propositions pour le mandat du DH-MIN en 2010-2011.

Dans ce contexte, le CDDH a saisi l'occasion pour inviter le DH-MIN à revoir ses méthodes de travail, en particulier d'opérer un tri parmi les thèmes à traiter et les hiérarchiser en fonction de leur importance respective, de refléter clairement dans les rapports de réunion les buts que le DH-MIN se propose d'atteindre pour chaque thème, et dans quels délais prévisibles, et indiquer quels sont, de l'avis du DH-MIN, les moyens nécessaires pour parvenir aux buts (il est entendu que la pratique consistant à faire appel à des consultants extérieurs doit rester exceptionnelle). Le CDDH demande au DH-MIN de considérer d'examiner l'opportunité d'instituer des comités subordonnés à composition restreinte pour réaliser certains travaux, quitte à ne se réunir lui-même qu'une fois par an. (veuillez vous référer au 69ème rapport de réunion du CDDH (doc réf. : CDDH(2009)019)).

Les États membres sont invités à tenir un échange de vues sur les questions soulevées par le CDDH et à prendre les décisions appropriées.

<u>14:30 – 17:00</u>

<u>Point 9</u>: Présentation des travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation des Roms

Lors de sa dernière réunion le Comité a tenu un échange de vues sur les mesures adoptées pour promouvoir un respect et une compréhension mutuelle et la coopération entre les personnes vivant sur leur territoire, et sur les interactions entre les initiatives prises par le Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales, comme l'Alliance des civilisations des Nations Unies. Le Comité a également souhaité que le Secrétariat invite des représentants du MG-S-ROM pour informer le Comité de leurs travaux, plus particulièrement dans le domaine de l'éducation.

M. Jan Hero, membre du MG-S-ROM pour la République slovaque, directeur du Zefyrin Jimenez Malla Gymnasium à Kremnica, présentera les travaux du MG-S-ROM dans ce domaine.

Mme Aurora Ailincai, Coordinatrice de projet, Education des enfants Roms en Europe, Education au Kosovo, Interculturalisme et Processus de Bologne, Direction de l'éducation et des langues informera le Comité sur la mise en œuvre de Recommandation CM/Rec(2009)4 du Comité des Ministres aux États membres sur l'éducation des Roms et des Gens du voyage en Europe.

À la suite de cet exposé, le Comité procédera à un échange de vues sur les activités qu'il pourrait mener dans ce domaine.

Point 10: Examen des futurs thèmes à aborder par le DH-MIN.

Les délégations sont invitées à soumettre au Secrétariat par écrit des propositions de futurs thèmes à aborder deux semaines avant la réunion.

- **Point 11: Ouestions diverses.**
- **Point 12:** Dates des prochaines réunions.
- Point 13: Approbation de la liste des décisions adoptées au cours de la réunion.